

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE ET DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

**DECISION PRISE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.5211-10 DU
CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

**2024/35 - OBJET : SIGNATURE DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION
DE STRUCTURES MUNICIPALES ET DE MATERIEL DE LA COMMUNE DE
NANGIS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BRIE NANGISSIENNE A
TITRE GRACIEUX POUR LA TENUE DU FORUM « LA BRIE POUR L'EMPLOI »
LE LUNDI 10 ET LE MARDI 11 JUIN 2024**

Yannick GUILLO, Président de la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.5211-10,

Vu la délibération n° 2023/18-18 en date du 26 janvier 2023 par laquelle le Conseil Communautaire a décidé de déléguer certaines attributions à Monsieur le Président, dont la signature de toutes conventions entre les communes membres de l'EPCI et la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne,

Vu la convention de mise à disposition, n° 2026/DCEA/218 du 6 juin 2024, établie par la ville de Nangis,

Considérant, l'organisation de la tenue du forum « La Brie pour l'emploi », le mardi 11 juin 2024,

Considérant que la commune de Nangis, a rendu un avis favorable à la mise à disposition de structures municipales et de matériel, le lundi 10 et le mardi 11 juin 2024,

DECIDE

ARTICLE UN :

D'approuver la convention de mise à disposition à titre gracieux, établie par la commune de Nangis, pour le lundi 10 et le mardi 11 juin 2024.

ARTICLE DEUX :

De signer ladite convention.

ARTICLE TROIS :

Indiquer que la présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérécours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait à Nangis, le 10 juin 2024

Le Président

Yannick GUILLO



Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le **10 JUIN 2024**

ID : 077-247700701-20240610-2024_035-AU

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le **10 JUIN 2024**

ID : 077-247700701-20240610-2024_035-AU